

**Communiqué de presse**

**Services du Collège réuni - Commission Communautaire Commune**

**& pharmacy.brussels**

**05/12/2022**

## **Grippe : il est encore temps de vous faire vacciner !**

### **Rien de plus simple !**

**La grippe est à nos portes. Les prochaines semaines, le nombre d'infections grippales devrait augmenter fortement, or à Bruxelles, les délivrances de vaccins contre la grippe sont en diminution depuis deux ans. Vous faites partie de la population à risque <sup>1</sup>? Ne tardez plus ! Il est encore temps de vous faire vacciner. Rien de plus simple, comme le rappelle une campagne de sensibilisation à la vaccination contre la grippe de la Commission Communautaire Commune (COCOM) qui démarre ce jour.**

Le nombre de cas d'infections grippales devrait augmenter fortement dans les semaines à venir, annonçait vendredi le Bulletin de la Santé publique. Parallèlement, le Covid-19 est toujours bien présent. Les contaminations et les hospitalisations sont même en augmentation ces derniers jours sur l'ensemble du territoire belge, y compris en Région de Bruxelles-Capitale. Ces deux éléments pris conjointement risquent d'augmenter la pression sur le système hospitalier les prochaines semaines et prochains mois.

Par ailleurs, à Bruxelles, les chiffres de vaccination contre la grippe sont en baisse depuis deux ans. Même si les chiffres de cette année ont évolué favorablement depuis la communication envoyée par pharmacy.brussels aux pharmaciens, démontrant leur rôle essentiel dans la sensibilisation des patients, ils restent encore trop faibles. Au 21 novembre, 91.577 vaccins contre la grippe avaient été délivrés dans les officines bruxelloises contre 135.933 pour l'année 2020 complète et 128.229 pour l'année 2021 complète.

#### **Se faire vacciner contre la grippe : rien de plus simple**

C'est pourquoi la COCOM et pharmacy.brussels souhaitent rappeler à la population bruxelloise qu'il est encore temps de se faire vacciner contre la grippe. Ainsi, dès aujourd'hui, la COCOM lance une nouvelle campagne de communication relative à la vaccination contre la grippe à la radio et sur les réseaux sociaux pour encourager à la vaccination et en souligner la simplicité.

En effet, depuis deux ans, les pharmaciens peuvent délivrer directement le vaccin contre la grippe à tout le monde, sans prescription médicale. Concrètement, il vous suffit donc d'aller chercher votre vaccin à la pharmacie et de vous rendre chez votre médecin généraliste pour vous le faire

---

<sup>1</sup> Les principaux groupes à risque sont les personnes de 50 ans et plus, les femmes enceintes, les malades chroniques, les personnes dont l'Indice de Masse Corporelle est supérieur à 35 et les travailleurs du secteur des soins de santé.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



administrer. Si vous faites partie d'un groupe à risque, le vaccin vous est en grande partie remboursé et vous ne devez payer que le ticket modérateur, soit environ 4 euros (et 2 euros pour les BIM – bénéficiaires de l'intervention majorée).

Une autre possibilité pour se faire vacciner contre la grippe pour les personnes qui doivent aussi recevoir une dose de vaccin contre le Covid est de se rendre dans l'un des deux centres de vaccination bruxellois (Pachéco ou Molenbeek) avec son vaccin contre la grippe. Là, elles pourront alors se faire vacciner dans un bras contre le Covid et dans l'autre contre la grippe, comme autorisé par le Conseil supérieur de la Santé.

### **Limiter la pression sur notre système de santé**

La vaccination contre la grippe est vivement recommandée aux groupes à risque, et ce, jusqu'en janvier.

Vous vacciner contre la grippe, tout comme vous vacciner contre le Covid-19, vous protégera vous, les personnes fragiles de votre entourage et contribuera également à limiter la pression sur notre système de santé durant les prochaines semaines où les différents virus vont se côtoyer.

### **Pour plus d'infos :**

France Dammel, porte-parole de la COCOM : 0494/50.88.98

### **Pour une demande d'interview avec un pharmacien :**

Romain Poriaux, chargé de communication de pharmacy.brussels : 0466/90.05.29

**A propos de la Cocom :** *La Commission communautaire commune (Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. Elle est compétente à l'égard des personnes (les Bruxellois, mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines. La Cocom intègre également dans sa structure l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études sur la santé et l'aide aux personnes en Région bruxelloise.*

**A propos de pharmacy.brussels (UPB-AVB) :** *pharmacy.brussels est le point de référence des pharmaciens de la Région de Bruxelles Capitale. Elle assure la défense des pharmaciens bruxellois, permet le développement de leur profession via une série de projets et leur offre un service de tarification performant.*